

Questions orales

LES PROPOS DU MINISTRE ET CEUX D'UN CHERCHEUR

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, les familles de ceux qui sont suspendus entre la vie et la mort à l'hôpital ne nagent pas dans l'euphorie.

Des voix: C'est honteux!

Mme Copps: Monsieur le Président, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social prétend qu'il dit la vérité. Dans ce cas, pourquoi a-t-il enfin admis aujourd'hui qu'on a fait des tests le vendredi non seulement à Ottawa, mais aussi au Nouveau-Brunswick et que les souris mouraient? Pourquoi admet-il maintenant qu'un lien a été établi le vendredi alors que la semaine dernière, dimanche dernier, il a dit à la presse: «Quand nous avons demandé aux compagnies d'arrêter leurs expéditions, nous soupçonnions qu'il pouvait y avoir un lien. Il faut ensuite faire manger ces moules aux rats de laboratoire». En fait, les animaux de laboratoire mouraient deux jours avant la date où le ministre prétend que les tests ont commencé.

Comment le ministre explique-t-il la contradiction flagrante entre sa déclaration à la Chambre, hier et la déclaration du chercheur fédéral responsable de ces tests selon lequel un lien a été établi le vendredi 27 novembre?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, qu'on élève la voix tant qu'on voudra, je m'en tiendrai aux faits et les voici de nouveau. J'ai toujours dit et je répète encore aujourd'hui qu'aucun lien n'a été établi le vendredi, comme la députée le répète avec insistance. J'ai dit et je répète que les tests effectués jusqu'au vendredi visaient à identifier l'intoxication paralysante par les mollusques. C'était l'objet des expériences de mon ministère et du ministère des Pêches et des Océans. Les souris n'ont pas manifesté des symptômes d'intoxication paralysante par les mollusques.

Une voix: La belle affaire!

M. Epp (Provencher): C'est surtout une affaire très importante. De plus, à partir de vendredi, en plus des détails que j'ai donnés hier, nous avons intensifié les recherches. Je tiens à dire encore une fois que ce sont là les faits. Nous avons intensifié les recherches et le lien entre une toxine autre que l'intoxication paralysante par les mollusques a été établi le lundi, pardon, le mardi. J'ai déjà mentionné ce détail également.

● (1430)

La députée parle de liens. Elle devrait comprendre que le le ministère ne disposait pas ce jour-là des données scientifiques qui m'ont permis de donner l'alerte le jour dont je parle, soit le mardi.

[Français]

L'ÉTENDUE DE LA CONNAISSANCE DU DOSSIER

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, hier en Chambre, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a prétendu que les injections ont eu lieu le lundi 30 novembre et le 1^{er} décembre. C'est ce qu'il a dit. D'après les propres paroles de ces scientifiques-là, on sait que les premières injections ont été faites le vendredi avant et que les souris

ont commencé à mourir, non seulement à Ottawa, mais aussi à Blacks Harbour au Nouveau-Brunswick, à compter de vendredi. Pourquoi le ministre a-t-il trouvé qu'il y avait suffisamment de preuves scientifiques pour demander aux compagnies de ne pas envoyer les moules à partir de dimanche matin? Mais il n'en a pas eu le courage. De plus il ne connaissait même pas le dossier, parce que lui-même n'était pas au courant à compter de lundi. Pourquoi ne connaissait-il pas suffisamment le dossier afin de donner ce même avertissement à la population? Jusqu'à mardi soir, les consommateurs mangeaient encore des moules empoisonnées.

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je vais encore répéter ce que j'ai dit et peut-être que la plupart des députés comprendront. J'ai dit que le vendredi, un test avait été effectué sur des souris qui n'ont pas réagi . . .

Mme Copps: Vous ne l'aviez pas mentionné.

M. le Président: A l'ordre. On pose des questions détaillées qui appellent probablement des réponses tout aussi détaillées. Je demande aux députés de ne pas intervenir à tout propos sauf s'ils ont la parole. Le ministre peut terminer.

M. Beatty: La députée n'écoute même pas.

M. Epp (Provencher): Suite à une démarche dont je me suis informé encore aujourd'hui auprès de mes collaborateurs, dimanche, on a averti le grossiste, le fournisseur et l'expéditeur que certains indices portaient à croire que leur produit était à l'origine de problèmes, et de cesser immédiatement les livraisons.

Mme Copps: Mais vous n'étiez pas au courant.

M. Epp (Provencher): Monsieur le Président, la députée pourrait peut-être, pour une fois se montrer aussi obligeante envers moi, que je le suis envers elle.

Ce qui s'est passé est très clair. Le ministère a informé les expéditeurs. Je me suis tué à dire à la Chambre que j'avais été averti le lundi. Et le mardi, nous avons fait le rapprochement, et l'alerte a été donnée.

M. Nunziata: Vous avez terminé, Jake.

M. Epp (Provencher): Monsieur le Président, il n'y aucune contradiction dans les renseignements, les détails et les faits que j'ai exposés. Je crois avoir donné la même réponse aujourd'hui que la première fois qu'on m'a posé cette question.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Le gouvernement s'est enfin entendu avec les États-Unis au sujet du libellé définitif de l'accord commercial proposé.